

La Bulle Technique

N°18 – Janvier 2020

Mel : technique.codep94@gmail.com



<https://ffessm-cd94.fr>



Une belle année 2019-2020 !

En ce début d'année 2020, nous ne nous déroberons pas à la coutume de vous souhaitez une très belle année pleine de plaisirs et de réussites dans tout ce que vous entreprenez.

Pour la CTD, souhaitons que la saison 2019-2020 se poursuive comme elle a commencé.

En effet, après un stage initial initiateur un peu court en stagiaires (12 alors qu'habituellement ils sont au moins 25), nous avons eu un stage initial MF1 bien rempli (13 stagiaires dont 7 sur Val de Marne) et les formations TIV ont eu un beau succès (24 participants sur novembre et décembre).

Et les prochaines formations sont dans la continuité : 14 stagiaires à la formation UC10, 16 au recyclage TIV, au moins 4 pour la formation Trimix... Gageons que les formations secourisme et EH1 programmées en février et mars feront aussi bien !

Il y a toutefois une inquiétude avec la formation GP-N4 qui reste à un nombre de participants très modeste (15 minimum pour la théorie mais pas plus de 10 aux stages). Le « creux » est national mais nous réfléchissons à des solutions pour retrouver une fréquentation de cette formation à la hauteur de son importance pour les Clubs.

En tout cas, belle et heureuse année à tous !



L'abandon de frais

Afin que les formations, les sorties ou toutes actions menées par les bénévoles d'une association coûtent moins à ces bénévoles et ne pèsent pas sur les comptes de l'association, il est possible d'utiliser la méthode « d'abandon de frais » qui donne droit au bénévole à une réduction d'impôts de 66 % de ses frais engagés.

Si vous avez peur de vous ennuyer un soir, réunissez plusieurs experts-comptables et faites-les débattre sur le sujet. Vous aurez autant de vérités que d'experts et des discussions à n'en plus finir. Les zones d'ombres sont surtout pour :

- Les formations d'encadrement (GP-N4, MF1, MF2...), leur bénéficiaire profitant principalement au bénévole.
- Les actions subventionnées par le Club, le bénévole ayant déjà reçu une aide de la part du Club.

Quelque soit le cas, c'est une procédure assez simple mais :

- Qui nécessite que le bénévole avance les frais et qui lui en laisse une part (34 %).
- Que le Trésorier ou le Président du Club peuvent toujours refuser de l'appliquer, leurs raisons leur appartenant.
- Qui peut inciter l'administration à regarder de plus près votre déclaration...

Et, bien sûr, elle n'offre aucun intérêt pour les bénévoles qui ne paient pas d'impôts.

Voici plusieurs liens pour vous faire une meilleure idée :

<https://ffessm74.com/wp-content/uploads/2013/12/SUBAQUA-372-05-2017-M-A-P-FRAIS-BENEVOLES-JURIDIQUE.pdf>

https://www.cibpl.fr/wpFichiers/1/1/Ressources/file/DOSSIERS/BENEVOLES/OLAT/reduction_impots_subaqua231.pdf

<https://www.ffessmpm.fr/la-federation/comite-opm/l-association/item/3123-reduire-ses-impots-avec-les-des-frais-engages-des-dons-effectues>

<http://livreplongee.fr/benevoles-reduction-impot>



Toutes les dates de la saison 2019-2020

Vous retrouverez toutes ces dates et les lieux sur le site de la CTD

Forum de la CTD-94 :

Prévu en septembre et annulé, il sera réorganisé en mars ou avril.

Des questions à poser? Des sujets à voir traités? Notre mèl est là pour cela.

Formation Initiateur :

4 séances de Pratique : 15 janvier, 4 mars, 1^{er} avril, 22 avril
à la piscine de Fontenay sous Bois
3 séances d'Organisation : 6 février, 5 mai
Examen : dimanche 17 mai

Formation GP-N4 :

Théorie :

Le samedi matin au Codep ou le mercredi à Vincennes avec les MOD

Séances à la fosse : 12/01 ; 29/02 ; 28/03

Séances de nage : à la piscine de Nogent (en cours)

Stage préparatoire : du 19 au 26 avril à l'Incantou

Examen : du 14 au 21 juin à l'Incantou

UC10 :

Cours et Fosses : les 25 et 26 janvier, 2 février

Formation MF1 :

Séances de formation à partir d'octobre :

1^{ère} année et 2^{ème} année : mercredi soir et samedi matin

Conférences moniteurs :

En réflexion

Formation MF2 :

A partir de janvier (fin du stage initial) : tous les mardi soir.

Formation Trimix :

Le nombre de gens intéressés permet d'organiser cette année la formation théorique et le stage en mer en avril.

Formation Handisub :

Les dates ont été changées pour des raisons de logistique.

Formation EH1 : 29 février et 1^{er} mars

MCP : 7 mars

Formation Secourisme:

PSC1 : samedi 1^{er} février et 21 mars

Recyclage : dimanche 2 février au matin et dimanche 22 mars au matin

ANTEOR : dimanche 2 février après-midi et dimanche 22 mars après-midi

Formation TIV :

Recyclages TIV : 18 janvier au Codep ; 29 février à Villejuif ; 14 mars à Villiers

FFESSM

Comité départemental du Val de Marne (94)

16 rue Raspail, 94250 Gentilly

Mél : technique.codep94@gmail.com